

20 NOV. 2023

Bureau du courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 15 novembre 2023 (convocation du 02 novembre 2023)**

Aujourd'hui quinze novembre deux mille vingt trois à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme de FRANÇOIS, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI, Mme Isabelle RAMI

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mme Brigitte TERRAZA à Mme de FRANÇOIS, M. Emmanuel SALLABERRY à M. DUPRAT

La séance est ouverte

AFFAIRE 2023/06/03P

SOIREE DE NOEL METPARK 2023 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Depuis la création de la Régie, il est traditionnellement accordé une subvention exceptionnelle au comité social et économique pour l'organisation d'une soirée de Noël, événement convivial attendu par les salarié(e)s de METPARK et leurs familles.

Tous les employé(e)s de la Régie en activité au 1^{er} décembre 2023, ceux ayant pris leur retraite cette année ainsi que leurs conjoint(e)s et enfants mais aussi tous les administrateurs(trices) et leurs époux(ses) sont donc conviés à partager à ce moment de convivialité qui se tiendra cette année le 16 décembre 2023 à compter de 19 H à l'hôtel Mercure Mériadeck.

A cette occasion, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 6 500 € au CSE pour l'organisation de cette manifestation.


Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir décider d'arrêter la subvention exceptionnelle au comité social économique au titre de la soirée de Noël 2023 à 6 500 €.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 15 novembre 2023

Pour expédition conforme

Le Président


Christophe DUPRAT